

AB/MM.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

N° 242 /PC/CAB.-

D E C R E T

portant additif au décret n°63-305/
PR/MAISD/CT du II Juillet 1963 ré-
glementant la tenue uniforme des
Chefs de Circonscription Adminis-
trative du Dahomey.

LE PRESIDENT DU CONSEIL, CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU l'Ordonnance n°8/GPRD/SGG du II Janvier 1964 portant Constitution de la République du Dahomey;
- VU le décret n°33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement;
- VU le décret n°64-54 du 2 Mai 1964 organisant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
- VU le décret n°292/PCM/MI du 2I Octobre 1960 éri-geant les Régions en Départements, les Cercles en Sous-Préfectures, les Postes Administratifs en Arrondissements, et attribuant la dénomi-nation de Préfet aux Délégués Régionaux, la déno-mination de Sous-Préfet aux Commandants de Cer-cle et celle de Chef d'Arrondissement aux Chefs de Poste Administratif;
- VU le décret n°293/PCM/MI du 2I Octobre 1960 sur les Pouvoirs des Préfets;
- VU le décret n°63-305/PR/MAISD/CT du II Juillet 1963 règlementant la tenue uniforme des Chefs de Circonscription Administrative du Dahomey,

- **D** E C R E T E -
-+++++

ARTICLE PREMIER.- L'article deux du décret sus-visé n°63-305/
PR/MAISD/CT du II Juillet 1963 règlementant la tenue uniforme
des Chefs de Circonscription Administrative du Dahomey est
complété ainsi qu'il suit :

ARTICLE DEUX :

A.- POUR LES PREFETS

.....
.....

.../...

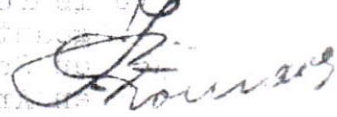
portant addition au décret n° 83-305
PR/MAIR/OT du 11 juillet 1963 ré-
gissant la tenue uniforme des
Chefs de Circonscription Adminis-
trative du Dahomey.

Après : BOUTONS : ajouter :

PAREMENTS DE MANCHE : en velours bleu outre-mer, brodés sur
une hauteur de 9 % tout au tour; avec au bord : un guipé/pail-
lettes torsadées et dents rondes. Les broderies, en canne-
telle or, sont composées d'épis de maïs et de feuilles de
palmiers stylisés, parsemés d'étoiles, croissant et soleil".

ARTICLE DEUX. -- Le présent décret qui sera publié au Journal
Officiel de la République du Dahomey sera enregistré et commu-
nique partout où besoin sera. /

COTONOU, le 30 OCTOBRE 1964



J. AHOMADEGBE TOMETIN

Le décret n° 83-305/PR/MAIR/OT du 11 octobre 1960 sur
la tenue uniforme des fonctionnaires de l'Administration
du Dahomey, est enregistré au Ministère de l'Intérieur
le 30 octobre 1964.

REPUBLICA DE DAHOMEY
MINISTERE DE L'INTERIEUR

ARTICLE PREMIER. -- L'article 1er du décret n° 83-305
PR/MAIR/OT du 11 juillet 1963 régissant la tenue uniforme
des Chefs de Circonscription Administrative du Dahomey est
complété ainsi qu'il suit :

ARTICLE DEUX :

ARTICLE TROISIEME